



# La loi sur le mariage homosexuel et la religion , le faux débat

Actualité législative publié le 06/01/2013, vu 3201 fois, Auteur : [Le journal d'une doctorante](#)

## La loi sur le mariage homosexuel et la religion , le faux débat

*« Il recevra de chaque partie, l'une après l'autre, la déclaration qu'elles veulent se prendre pour mari et femme : il prononcera, au nom de la loi, qu'elles sont unies par le mariage, et il en dressera acte sur-le-champ ».*

L'article 75 du Code civil désigne, les personnes pouvant contracter un mariage selon le Code Civil, soit un homme et une femme, tout comme le rappelle l'article 144 dudit code, qui dispose que : *"l'homme et la femme, ne peuvent contracter mariage, avant 18 ans révolus"*.

Ces articles, si la loi du « mariage pour tous » est adoptée devront disparaître du Code civil, cette future loi si controversée fait pâlir plus d'un dans le monde de la moral, du religieux et du sacré.

Et pourtant invité à l'Assemblée nationale, les principaux opposants au mariage homosexuel sont des traditionalistes des diverses religions : des responsables juifs, musulmans et chrétiens se sont en effet prononcés officiellement contre ce type d'union, ils n'ont eu que 4 minutes pour débattre.

En effet, la promesse de F. Hollande n'est pas accueillie avec éloges, elle suscite mille et une interrogations, du « pourquoi » au « comment » ?

Comme l'affirme la Déclaration de droit de l'homme et du citoyen en son article 1er *« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »*, C'est donc ca alors, tous les hommes sans distinction quelconques peuvent jouir des même droit ?

Cette réforme innovatrice se heurte à la crainte du peuple, mais surtout des religieux ?

Comment ces hommes pieux peuvent ils bien accueillir la loi sur le mariage homosexuel, dès lors que l'homosexualité elle-même reçoit dans la quasi des religions une image négative ?

En réalité, nous vivons dans une société française conservatrice, attachée aux valeurs traditionnelles, *« une homme et un homme main dans la main devant le maire Grand Dieu »*.

Cette réticence face à la loi est lié à l'identité nationale, le propre des valeurs républicaines , de la culture napoléonienne , la civilisation chrétienne , l'héritage religieux, des foudres de régionalisme, mais surtout une bonne dose d'humiliation pour les croyants , bref c'est une chose dont personne ne sait vraiment de quoi on parle : évoluer avec les mœurs de son époque parce que c'est dans l'air du temps, s'adapter aux évolutions européennes , faire comme nos voisins européens (Le mariage homosexuel est interdit en France, alors que dans d'autres pays de l'union

européenne, tel que les Pays-Bas, la Belgique, le Portugal ou le Royaume-Unis, il est autorisé.)

On insiste alors à des discours supra-contradictoire : le mariage entre deux personnes de même sexe est le passage obligatoire dans une société dite « ouverte et légale en droit », tout comme le débat des années 40 sur le droit de vote des femmes. Le mariage entre gens de même sexe dérange sur le principe des valeurs traditionnelles parce que certain y voient une origine religieuse et sacrée alors qu'il s'agit juste d'une institution civile en date du 20 septembre 1792.

Se pose alors la question de savoir si le débat religieux est valable dès lors que nous vivons dans une société laïque où il y a séparation de l'église et de l'état depuis la loi du 9 décembre 1905.

Donc l'argument du mariage homosexuel va contre la volonté de Dieu tombe à l'eau !

Que nous reste-t-il ? L'argument « cela va à l'encontre de la morale » ? La morale de qui ? De quoi ? Mais voilà la morale est subjective et dépend fortement de l'environnement dans lequel on a grandi.

Finalement la question du mariage homosexuel revient à chacun, pourquoi le nouveau gouvernement de gauche a-t-il proposé une telle réforme ? Séduire l'électorat français, s'adapter à nos voisins, être égaux en droit ?

Il y a des enjeux à l'acceptation par la société du mariage homosexuel, en réalité c'est un faux débat, un débat intellectuel (comme le souligne monsieur Roland Hureaux), en réalité cette loi ne concerne pas tous les homosexuels qui eux même sont beaucoup plus séduit par les avantages du Pacs que ceux du mariage.

Tout comme certains des fervents opposants au mariage homosexuel va amplifier l'homosexualité elle-même ! Ne soyons pas hypocrite ! Dès lors que l'homosexualité relève de la génétique, du biologique et du psychologique, on ne devient pas homosexuel on naît ainsi.

Ce que veut cette loi, c'est juste égalité homosexualité = hétérosexualité